082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regu le 12/04/2019

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 41308593700014

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VALORISATION PATRIMOINE MOISSAC

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CASTELSARRASIN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET: VPM (2)

ANNEE 2018

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF Regu le 12/04/2019

Sommaire

I - Informations générales

II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes 11 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 2 A2 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des dépenses 16 B2 - Section d'investissement - Détail des chapitres et articles 17 IV - Anmexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorrie 18 A1.2 - Etat de la dette - Pépartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.5 - Etat de la dette - Pépartition par nature de dette 19 A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A1.5 - Etat d
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Pecettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 IX - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Pépartition parature de dette 19 A1.2 - Etat de la dette - Répartition parature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Pépartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Pépartition des emprunts par structure de taux 23 A1.5 - Etat de la dette - Pépartition des emprunts par structure de taux 24 A1.5 - Etat de la dette - Pépartition des emprunts par structure de taux<
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes 11 III - Voté du compte administratif 12 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des chapitres et articles 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 IV - Annexes 8 A - Eléments du bilan 18 A1.1 - Etat de la dette - Péparitition par nature de dette 19 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Pépartition des emprunts par structure de taux 23 A1.5 - Etat de la dette - Pépartition des couverture 26 A1.6 - Etat de la dette - Pépartition des merceutes des securities des des des des des des des des des d
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes 11 III - Vote du compte administratif 12 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B2 - Section d'investissement - Détail des crecettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Pépartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Pépartition des emprunts par structure de taux 23 A1.5 - Etat de la dette - Pépartition de répartition de l'encours 25 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A1.5 - Etat de la dette - Pépartition des emprunts par structure de taux 23 A1.7 - Etat de la dette - Altures dettes 30 A1.7 - Etat de la
11 12 13 14 15 15 15 15 15 15 15
Note du compte administratif
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16 B2 - Section d'investissement - Détail des chapitres et articles 17 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.5 - Etat de la dette - Proplogie de la répartition de l'encours 25 A1.6 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A1.6 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35 A5.1.2 - Etat de ventillation
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des chapitres et articles 17 IV - Annexes IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.5 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25 A1.5 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A1.6 - Etat de la dette - Emprunsement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 33 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des ser
B1 - Section d'investissement - Détail des récettes 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 23 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A1.6 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A3.2 - Etalement des provisions et des dépréciations 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'aus et d'assainissement - Exploitation (1) 36
B2 - Section d'investissement - Détail des chapitres et articles 16 IV - Annexes A - Eléments du bila A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A1.6 - Etat de la dette - Emmoursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A1.7 - Etat de la dette - Emmoursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 33 A3.2 - Etalement des provisions 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépen et rec. des services d'assainissement collectif et non collec
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.5 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.9 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A6.4.2 - Equilibre des opérations pour le compte de tiers A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A1.6 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A3.2 - Etailibre des opérations financières - Dépenses 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Pépenses 34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement Investissement (1) 37 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépen et rec. des services d'assaini
A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.7 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes A2.4 Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etat dent des provisions et des dépréciations A3.2 - Etat dent des provisions A3.2 - Etat de provisions et des dépréciations A3.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A1.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 27 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes A2.4 Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement - Investissement (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A6.5 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A6.5 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A1.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 27 A1.7 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A3.2 - Etalement des provisions et des dépréciations 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 38 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 39 A6 - Etat des charges transférées 40 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41 A8.1 - Varriation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42 A8.2 - Varriation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 43 A9.1 - Varriation du patrimoine (article R. 230-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.7 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions et des dépréciations A3.3 - Etat des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.4 - Méthodes utilisées pour les amortissements A2.5 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A6.5 - Etat des charges transférées 40.6 - Etat des charges transférées 40.7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du cGCT) - Sorties 43.3 - Opérations liées aux cessions 44.9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 44.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 39 A6 - Etat des charges transférées 40 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A3.2 - Etalement des provisions 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 45.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 38 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 38 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38 A6.2 - Etat des ventilation des dépenses et recettes d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 39 A6 - Etat des charges transférées 40 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 49.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A3.2 - Etalement des provisions 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 39 A6 - Etat des charges transférées 40 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 45 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif - Exploitation (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A9.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 41 42 43 44 45 46 47 48 49 49 49 40 40 40 40 40 40 40
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 42 43 44 45 46
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 44.5 45.4 46.4 47.4 48.3 - Opérations liées aux cessions 49.4 49.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 45
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
B - Engagements hors bilan
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé
B1.6 - Etat des autres engagements donnés
B1.7 - Etat des engagements reçus
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 57
C - Autres éléments d'informations
C1.1 - Etat du personnel
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 60 C2. Lieta de personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 62
C3 - Liste des services individualises dans un budget armexe (3) C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 63
D - Arrêté et signatures

VALORISATION PATRIMONIBIMOISSAC - VPM - CA 2018

082–218201127–20190412–CM20190411_02–BF Regu စုံး Aကျိုးရုံးနှာဖြူရုံးures

mmunes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

64

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

AR PREFECTUR	E VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
082-218201127-20190412-CM20	190411_02-BF		
Regu le 12/04/2019	I – INFOR	MATIONS GENERALES	I
	MODALIT	ES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) budgétaires $\,$ Délibération $\,$ N° 1 du 19/12/2014 $\,$.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

AR PREFECTURE VALORISAT ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Resulte 12/04/2019 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

UE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DI	EPENSES		RECETTES	SOLD	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α	324 581,08	G	186 548,04	G-A	-138 033,04
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	10 555,15	Н	31 782,76	Н-В	21 227,61

0,00 389 308,78 Report en section С **REPORTS DE** d'exploitation (002) (si déficit) (si excédent) L'EXERCICE 0,00 89 575,33 Report en section D d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

 DEPENSES
 RECETTES
 SOLDE D'EXECUTION (1)

 TOTAL (réalisations + reports)
 P= 335 136,23 A+B+C+D
 Q= G+H+I+J
 697 214,91
 =Q-P
 362 078,68

RESTES A REALISER A
REPORTER EN N+1 (2)

Section d'exploitation

F

O,00

K

O,00

C

O,00

C

O,00

F

O,00

C

O,00

C

O,00

F

O,00

C

O,00

O,00

C

O

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	324 581,08	= G+I+K	575 856,82	251 275,74
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	10 555,15	= H+J+L	121 358,09	110 802,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	335 136,23	= G+H+l+J+K+L	697 214,91	362 078,68

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

		AR PREFECTURE	VALORISATION	ATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
2-2	1820112	7_20190412_CM20190411	02_BF		
gи	16háp/(4/2019	Libellé	Dépenses engagées non	Titres restant à émettre
				mandatées	
	13	Subventions d'investissemen	t	0,0	0,00
	16	Emprunts et dettes assimilée	S	0,0	0,00
ı	18	Compte de liaison : affectat°	(BA,régie) (6)	0,0	0,00
	20	Immobilisations incorporelles		0,0	0,00
	21	Immobilisations corporelles		0,0	0,00
	22	Immobilisations reçues en aff	ectation (5)	0,0	0,00
	23	Immobilisations en cours		0,0	0,00
	26	Participat° et créances rattac	nées	0,0	0,00
	27	Autres immobilisations finance	ières	0,0	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽¹⁾ Induced les signe—si les depenses sont superieures aux recettes, et + si les fectues sont superieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Resulte 127047019 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF Ш SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES **A2**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	lits ouverts Crédits employés (ou restant à employer)				
,		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)			
011	Charges à caractère général	193 656,10	158 564,36	0,00	0,00	35 091,74			
012	Charges de personnel, frais assimilés	178 291,00	139 181,84	0,00	0,00	39 109,16			
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	7 158,13	0,77	0,00	0,00	7 157,36			
Т	otal des dépenses de gestion courante	379 105,23	297 746,97	0,00	0,00	81 358,26			
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	291,15	0,00	0,00	13 708,85			
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
022	Dépenses imprévues	19 841,87							
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	412 947,10	298 038,12	0,00	0,00	114 908,98			
023	Virement à la section d'investissement (4)	4 139,72							
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 <i>54</i> 2,96	26 542,96			0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00			
	(uniquement en M44) (4)								
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	30 682,68	26 542,96			4 139,72			
	TOTAL	443 629,78	324 581,08	0,00	0,00	119 048,70			
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00							

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	19 075,00	2 486,95	0,00	0,00	16 588,05
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	144 322,57	0,00	0,00	-144 322,57
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	7 563,87	0,00	0,00	-7 563,87
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	26 859,30	0,00	0,00	-6 859,30
	Total des recettes de gestion courante	39 075,00	181 232,69	0,00	0,00	-142 157,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	39 075,00	181 232,69	0,00	0,00	-142 157,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 246,00	5 315,35			9 930,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tot	Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 315,35			9 930,65
	TOTAL	54 321,00	186 548,04	0,00	0,00	-132 227,04
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	389 308,78				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

AR PREFECTURE VALORISAT ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Result 12 12 19 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	12 075,00	0,00	0,00	12 075,00
21	Immobilisations corporelles	16 739,80	5 239,80	0,00	11 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 313,00	0,00	0,00	9 313,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	38 127,80	5 239,80	0,00	32 888,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	38 127,80	5 239,80	0,00	32 888,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 246,00	5 315,35		9 930,65
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	15 246,00	5 315,35		9 930,65
	TOTAL	53 373,80	10 555,15	0,00	42 818,65
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECEITES D'INVESTISSEMENT							
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00			
106	Réserves (5)	5 239,80	5 239,80	0,00	0,00			
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00			
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Total des recettes financières	5 239,80	5 239,80	0,00	0,00			
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00			
Tota	I des recettes réelles d'investissement	5 239,80	5 239,80	0,00	0,00			
021	Virement de la section d'exploitation (2)	4 139,72						
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	26 5 4 2,96	26 542,96		0,00			
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00			
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	30 682,68	26 542,96		4 139,72			
	TOTAL	35 922,48	31 782,76	0,00	4 139,72			
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	89 575,3	33					

VALORISAT ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018 AR PREFECTURE

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

(1) Les bradits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il co vient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 923 – RI 921; DI 948 – RE 942; RI 949 – DE 942; DI 941 – RI 941; DE 943 – RE 943.
(2) A cours uniquement en déposes lorsque le régio éffectue une deté on initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

VALORISAT ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018 AR PREFECTURE

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regular 12/04/1019 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF Ш **BALANCE GENERALE DU BUDGET B1**

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	158 564,36		158 564,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	139 181,84		139 181,84
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,77		0,77
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	291,15	0,00	291,15
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	26 542,96	26 542,96
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	298 038,12	26 542,96	324 581,08

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 324 581,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 315,35	5 315,35
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 239,80	0,00	5 239,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	5 239,80	5 315,35	10 555,15

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	10 555,15

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF Regu 1e 12/04/il 12 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF Ш **BALANCE GENERALE DU BUDGET B2**

2018

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 486,95		2 486,95
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	144 322,57		144 322,57
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	7 563,87		7 563,87
75	Autres produits de gestion courante	26 859,30		26 859,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 315,35	5 315,35
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	181 232,69	5 315,35	186 548,04

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 389 308,78

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 575 856,82

Opérations d'ordre INVESTISSEMENT **TOTAL** Opérations réelles (1) (2) Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 10 0,00 0,00 0,00 13 0,00 0.00 0.00 Subventions d'investissement 14 0,00 0,00 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaire) 18 Comptes liaison : affectat° BA, régies 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles(5) 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles(5) 0,00 0,00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation(5) 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours(5) 0,00 0.00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0.00 0.00 0.00 27 Autres immobilisations financières 0.00 0.00 0,00 28 26 542,96 26 542,96 Amortissement des immobilisations 29 0,00 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (6) 0.00 0.00 0.00 481 0,00 0,00 0.00 0.00 0.00 3... Stocks Recettes d'investissement - Total 0.00 26 542,96 26 542,96

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	89 575,33
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	5 239,80
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 358,09

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. Voir liste des opérations d'ordre. Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures). Si la régie applique le régime des provisions budgétaires. Hors chapitres « opérations d'équipement ». Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7). Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

AR PREFECTURE VALORISAT ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regular 12704/2019 III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES A1

Chap/	Libellé (1)	On falling	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	193 656,10	158 564,36	0,00	0,00	35 091,74
60224	Fournitures de magasin	40 270,10	46 175,85	0,00	0,00	-5 905,75
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	19 075,00	14 987,04	0,00	0,00	4 087,96
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	64,51	0,00	0,00	-64,51
6063	Fournitures entretien et petit équipt	13 750,00	9 575,77	0,00	0,00	4 174,23
6064	Fournitures administratives	0,00	397,15	0,00	0,00	-397,15
6135	Locations mobilières	10 000,00	9 318,27	0,00	0,00	681,73
61558	Entretien autres biens mobiliers	250,00	1 197,87	0,00	0,00	-947,87
6156	Maintenance	5 870,00	5 131,72	0,00	0,00	738,28
6161	Multirisques	5 610,00	1 595,92	0,00	0,00	4 014,08
618	Divers	4 660,00	375,98	0,00	0,00	4 284,02
6222	Commissions et courtages sur ventes	0,00	7,30	0,00	0,00	-7,30
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	448,18	0,00	0,00	-48,18
6228	Divers	7 500,00	2 515,00	0,00	0,00	4 985,00
6231	Annonces et insertions	3 822,00	3 681,52	0,00	0,00	140,48
6232	Echantillons	0,00	5 087,50	0,00	0,00	-5 087,50
6233	Foires et expositions	1 570,00	0,00	0,00	0,00	1 570,00
6236	Catalogues et imprimés	2 740,00	4 687,79	0,00	0,00	-1 947,79
6238	Divers	23 100,00	12 846,19	0,00	0,00	10 253,81
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 601,14	0,00	0,00	398,86
6257	Réceptions	4 350,00	6 680,27	0,00	0,00	-2 330,27
6261 6262	Frais d'affranchissement	150,00	410,29	0,00	0,00	-260,29
627	Frais de télécommunications Services bancaires et assimilés	7 200,00 1 300,00	2 712,81	0,00 0,00	0,00 0,00	4 487,19 1 005,41
6281		1 900,00	294,59 1 602,20	0,00	0,00	297,80
637	Concours divers (cotisations) Autres impôts, taxes (autres organismes)	38 139,00	27 169,50	0,00	0,00	10 969,50
012			·			
6211	Charges de personnel, frais assimilés Personnel intérimaire	178 291,00	139 181,84 673,91	0,00	0,00 0,00	39 109,16 -673,91
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	90,00	70,29	0,00	0,00	19,71
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	5 801,00	5 125,75	0,00	0,00	675,25
6411	Salaires, appointements, commissions	80 000,00	106 865,32	0,00	0,00	-26 865,32
6413	Primes et gratifications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 000,00	18 092,75	0,00	0,00	5 907,25
6452	Cotisations aux mutuelles	2 400,00	2 236,09	0,00	0,00	163,91
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 000,00	3 809,78	0,00	0,00	1 190,22
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000.00	2 307,95	0,00	0,00	2 692,05
648	Autres charges de personnel	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 158,13	0,77	0,00	0,00	7 157,36
6541	Créances admises en non-valeur	7 157,13		•	•	1
658	Charges diverses de gestion courante	1,00	0,00 0,77	0,00 0,00	0,00 0,00	7 157,13 0,23
	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	379 105,23	297 746,97	0,00	0,00	81 358,26
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	14 000,00	291,15	0,00	0,00	13 708,85
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	14 000,00	291,15	0,00	0,00	13 708,85
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00	.,		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	19 841,87				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	412 947,10	298 038,12	0,00	0,00	114 908,98
023	Virement à la section d'investissement	4 139,72				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	26 542,96	26 542,96			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	26 542,96	26 542,96			0,00

		AR PREFECTURE VALORISAT	N PATRIMOINE N	MOISSAC - VPM -	CA - 2018		
082-2 Regu	82-218201127-20190412-CM20190411 02-BF egu 10habí/04/2019 Libellé (1)			Crédits emple	oyés (ou restant	à emplover)	
neg w	art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 043 Opérat° ordre intérieur de la section (10) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre) Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		30 682,68	26 542,96			4 139,72
			0,00	0,00			0,00
			30 682,68	26 542,96			4 139,72
			443 629,78	324 581,08	0,00	0,00	119 048,70
			0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

AR PREFECTURE	VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018
082_218201127_20190412_CM20190411	02_BE	I

Regu	1e 12/04/2019 III – VOTE DU	COMPTE ADMINISTRATIF	III
	SECTION D'EXPLOI	TATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/	Libellé (1)	مراز ماند م	Crédits employés (ou restant à employer)			
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	19 075,00	2 486,95	0,00	0,00	16 588,05
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	19 075,00	0,00	0,00	0,00	19 075,00
64198	Autres remboursements	0,00	2 486,95	0,00	0,00	-2 486,95
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	144 322,57	0,00	0,00	-144 322,57
706	Prestations de services	0,00	106 059,03	0,00	0,00	-106 059,03
707	Ventes de marchandises	0,00	25 459,81	0,00	0,00	-25 459,81
7087	Remboursement de frais	0,00	12 728,73	0,00	0,00	-12 728,73
7088	Autres produits activités annexes	0,00	75,00	0,00	0,00	-75,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	7 563,87	0,00	0,00	-7 563,87
74	Subventions d'exploitation	0,00	7 563,87	0,00	0,00	-7 563,87
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	26 859,30	0,00	0,00	-6 859,30
753	Reversement taxe de séjour	20 000,00	26 859,30	0,00	0,00	-6 859,30
TOTAL	. = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	39 075,00	181 232,69	0,00	0,00	-142 157,69
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	39 075,00	181 232,69	0,00	0,00	-142 157,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 246,00	5 315,35			9 930,65
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 246,00	5 315,35			9 930,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	15 246,00	5 315,35			9 930,65
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	54 321,00	186 548,04	0,00	0,00	-132 227,04
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	389 308,78				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

AR	PREFECTURE	VALORISAT ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018
----	------------	---

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regu	le 12/04/2019 III – VOTE DU	COMPTE ADMINISTRATIF	III
		SEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	12 075,00	0,00	0,00	12 075,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 075,00	0,00	0,00	12 075,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	16 739,80	5 239,80	0,00	11 500,00
2154	Matériel industriel	5 239,80	5 239,80	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 313,00	0,00	0,00	9 313,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 313,00	0,00	0,00	9 313,00
	Total des dépenses d'équipement	38 127,80	5 239,80	0,00	32 888,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
٦	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	38 127,80	5 239,80	0,00	32 888,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 246,00	5 315,35		9 930,65
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	15 246,00	5 315,35		9 930,65
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	6 844,00	757,80		6 086,20
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	853,00	853,00		0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 700,00	3 700,00		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	3 849,00	4,55		3 844,45
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 246,00	5 315,35		9 930,65
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		53 373,80	10 555,15	0,00	42 818,65
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VALORISAT ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018 AR PREFECTURE

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regu le 12/04/2019 **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF** Ш SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 239,80	5 239,80	0,00	0,00
1068	Autres réserves	5 239,80	5 239,80	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 239,80	5 239,80	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	5 239,80	5 239,80	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 139,72			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	26 542,96	26 542,96		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 529,00	8 529,00		0,00
28154	Matériel industriel	5 239,80	5 239,80		0,00
28181	Installations générales, agencements	1 093,34	1 093,34		0,00
28184	Mobilier	8 755,46	8 755,46		0,00
28188	Autres	2 925,36	2 925,36		0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	30 682,68	26 542,96		4 139,72
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	30 682,68	26 542,96		4 139,72
T	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	35 922,48	31 782,76	0,00	4 139,72
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	89 575,33			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040* = *RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041* = *RI 041*.

AR PREFECTURE VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regul 1e 12/04/2019 III - VOTE DU	COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITE	RES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

VALORISATION FATRIMONE MOISSAC - VPM - CA

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regu Te 12/04/2019

IV – ANNEXES IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N Montant des tirages N		Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

AR PREFECTURE
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF
Pagu Ta 12784 /2819

	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS	DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
									initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

AR PREFECTURE

VALORISATION PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Recu (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

AR PREFECTURE

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF Regu le 12/04/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		71112		ON PAR NATUR			s et dettes au 31/12		o, (ount)				
						Emprunt	Taux d'intérêt	/N					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	de Index (13) d'inté		Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

VALORISATION PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018

AR PREFECTURE

082-218201127-20190412-CH20190411_02-BF

Regu (16) Indiquer(les intérêtséventuellement reçus au titre du contrat d'écha ge éventuel et comptabilisés au 768.

VALORISATION FATRIMONE MOISSAC - VPM - CA

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regu le 12/04/2019

IV - ANNEXES

ES IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

VALORISATION FATRIMONE MOISSAC - VPM - CA 2018

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF Regul (1) Indiguer des intérétagrecus au titre du contrat d'échange et comptabli sés au 768.

AR PREFECTURE
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF
Recu le 12/04/2019

	IV – ANNEXES	l IV
ELEMENTS DU BI	AN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

				TITION DE L'ENCE			
Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

AR PREFECTURE	
082-218201127-20190412-CM20190411_02-	BF
Recu le 12/04/2019	-

	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU	BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert			Instrument de couverture									
Instruments de couverture				Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la	Notionnel de l'instrument de couverture			Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve	ntuelles	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat			couverture (change ou taux)		Date de début du contrat	Date de fin du contrat			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

AR PREFECTURE

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regu le 12/04/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						1 / 1 1						
	Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Référence de l'emprunt couvert	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)					
numéro de contrat)		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture			
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

AR PREFECTURE
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF
D 1. 12 404 42010

4/2019	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT	DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d' de l'em	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ctéristiq taux	ues du	Coû	de sortie (10)	Annuité d	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	se- ments	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

VALORISATION FATENTONE MOISSAC - VPM - CA 20 082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

IV – ANNEXES IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de	Date de		résidu	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dù au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

Regu le 12/04/2019

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

ı		AR PREFECTURE VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
ı	11 -	218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
ı	Regu	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
		ELEMENTS D	J BILAN – ETAT DE LA DETTE	
			AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

	AR PREFECTURE VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
082-2	218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regu	le 12/04/2019	- ANNEXES	IV
		MENTS DU BILAN ES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): 750,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	4	04/07/1997
L	TRANSPORT	5	04/07/1997
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2	04/07/1997
L	INSTALLATIONS	5	04/07/1997
L	MOBILIER	5	04/07/1997
L	ETUDE SIGNALETIQUE	2	01/12/2014

VALORISATION FATRINGINE MOISSAC - VPM - CA 2018

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

(egu	le 12/04/2019	- ANNEXES	IV
	ELE	MENTS DU BILAN	_
	ETAT DES PROVIS	SIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

ı	AR PREFECTURE VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018		
	082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF			_
ı	Regu le 12/04/2019	- ANNEXES	IV	
		MENTS DU BILAN ENT DES PROVISIONS	A3.2	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

	AR PREFECTURE VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
	218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regu	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
		EMENTS DU BILAN RATIONS FINANCIERES – DEPENSES	Α4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		15 246,00	I 5 315,35
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	15 246,00	5 315,35
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 246,00	5 315,35
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 315,35	0,00	0,00	5 315,35

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regul le 12/04/2019 IV – ANNEXES IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	30 682,68	III 26 542,96
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	30 682,68	26 542,96
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 529,00	8 529,00
28154	Matériel industriel	5 239,80	5 239,80
28181	Installations générales, agencements	1 093,34	1 093,34
28184	Mobilier	8 755,46	8 755,46
28188	Autres	2 925,36	2 925,36
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 139,72	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	26 542,96	0,00	89 575,33	5 239,80	121 358,09

	N	l ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 315,35
Ressources propres disponibles	IV	121 358,09
Solde	V = IV - II (3)	116 042,74

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

VALORISATION 中和下MONEMOISSAC - VPM - CA	2018	
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regu le 12/04/2019	IV – ANNEXES	IV
El	EMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DE	PENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEN	ENT – SECTION D'EXPLOITATION	

Cet état ne contient pas d'information.

I_	VALORISATION FATEINIONEMOISSAC - VPM - CA	2018	
08	2-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Re	çu le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
	EL	EMENTS DU BILAN	
	ETAT DE VENTILATION DES DEF	ENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
	D'ASSAINISSEMEN	NT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

ı	VA	LORISATION FATEIMONE MOISSAC - VPM - CA	2018	
	II.	18201127-20190412-CM20190411_02-BF		
	Regu 1	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
		EL	EMENTS DU BILAN	
		ETAT DE VENTILATION DES DEPENSE	ES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
		COLLECTIF ET NON CO	DLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

Cet état ne contient pas d'information.

ı	VALORISATION 中和下MONEMOISSAC - VPM - CA	2018	
ı	082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
	Resu le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
	EL	EMENTS DU BILAN	
	ETAT DE VENTILATION DES DEPENSI	ES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
	COLLECTIF ET NON CO	LLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

VALORISATION 中和IRMONEMOISSAC - VPM - CA	2018	
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regu le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
	EMENTS DU BILAN CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

ALORISATION PATRIMOINE	MOISSAC - Y	VPM - CA -	2018
------------------------	-------------	------------	------

AR PREFECTURE	VALORISATION PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Resu le 12/04/2019	IV – ANNEXES	IV
FI FMF	NTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

VALORISATION 中和IRMONUMOISSAC - VPM - CA	2018	
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regu le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
ELI	EMENTS DU BILAN NE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/05/2018	INSTALLATION WIFI AU CAMPING DU BIDOUNET	5 239,80	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		5 239,80	0,00	

VALORISATION FATERINGINE MOISSAC - VPM - CA 2018 082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

çu	le 12/04/2019 V – ANNEXES	IV
	I AMILAES	1 V
	ELÉMENTS DU BILAN	
	VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							_
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

VALORISAT ION FATRIMONIBIMO ISSAC - VPM - CA	2018	
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF Regu Te 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
FI	EMENTS DU BILAN	17
	ONS LIFES ALLY CESSIONS	Δ83

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations		
Compte 775	0,00		
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	

V	ALORISAT ION FATEINIONEMO ISSAC - VPM - CA	1	2018	
	18201127-20190412-CM20190411_02-BF			
Regu	le 12/04/2019	1	V – ANNEXES	
	EL	Ē	MENTS DU BILAN	
	VARIATION DU PATRIMOINE (ar	ti	cle L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

IV

A9.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

VALORISATION FATEMONE MOISSAC - VPM - CA

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Resu le 12/04/2019

Regu	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
		AITHEAEG	1 4
	EL	EMENTS DU BILAN	
	VARIATION DU PATRIMOINE (ar	ticle L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

	VALORISATION FATRINIONE MOISSAC - VPM - CA	2018
	082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF	
ı	Regu le 12/04/2019	V

V – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
20	Immobilisations incorporelles	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00		
	TOTAL GENERAL			

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

VALORISATION FATRINION FOR 2018

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF Regu le 12/04/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

VALORISATION PATRIMONE MOISSAC - VPM - CA

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regu le 12/04/2019

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

IV

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de Organisme l'emprunt garanti chef de file		prêteur ou Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour-	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil		cher de me		duene	duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(.)	l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	AR PREFECTURE VALORISA	AT ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
082-2	18201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regu	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
	ENGAGEMENTS HORS BILAN -	CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
	GA	RANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Onland do matic de Hentiele L. 2000 4 de 2000	Walas	
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	vale	ur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

ı	VALORISATION FATRIMONE MOISSAC - VPM - CA	2018	
	082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
	Regu le 12/04/2019	/ – ANNEXES	IV
		AN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS S DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

	AR PREFECTURE VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
082-2	218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regu	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
		AN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

AR PREFECTUR	RE	VALORISATION PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
082-218201127-20190412-CM20	190411_02-BF		
Regu Te 12/04/2019		IV – ANNEXES	IV
		S HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS S CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

	AR PREFECTURE VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018	
082-2	218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regu	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
		AN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
	ETAT DES AUT	RES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subv	8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00
8018 Autre	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)			0,00	0,00	0,00	
	TO	ΓAL			0,00	0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

VALORISATION FATEMONE MOISSAC - VPM - CA 2018

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

	210201127-20150412-01120150411_02-01		
Regu	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
		, much established	
	ENGAGEMENTS HORS BI	AN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
	ETAT DE	S ENGAGEMENTS DECUS	B1 7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
			années				
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028 Autres	s engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception	A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	
Engagemen	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

\	/ALORISATION 中本TRIMONUMOISSAC - VPM - CA	2018	
082-	218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
Regu	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
		SEMENTS HORS BILAN ROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

١.	VALORISATION PATRIMONE IN OISSAC - VPM - CA	2018	
	082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
ľ	Regu le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
	ENGAG	EMENTS HORS BILAN	
	AUTORISATIONS D'ENG	SAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

AR PREFECTURE

082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF

Regu Te 12/04/2019

IV – ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	\$ (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETF	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
GUIDE CONFERENCIER	В	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AR PREFECTURE 082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF Regu le 12/04/2019

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	S SECTEUR REMUNERA		IUNERATION (3)	CON	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
GUIDE CONFERENCIER	В	CULT	1386,00	0,00	Α	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
DIRECTRICE	А	ADM	2929,00	0,00	Α	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social. MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

ı		AR PREFECTURE VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018		
ı	082-2	18201127-20190412-CM20190411_02-BF			_
	Regu	le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV	ĺ
			EMENTS D'INFORMATIONS		
			CTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2	i
		EMF	PLOYE PAR LA REGIE	İ	i

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

VALORISATION FATERIONEMOISSAC - VPM - CA	2018
082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF	
B 2 40 104 0040	

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

ı	VALORISATION HATRIMOINEIMOISSAC - VPM - CA	2018	
	082-218201127-20190412-CM20190411_02-BF		
	Resu le 12/04/2019	V – ANNEXES	IV
		EMENTS D'INFORMATIONS DIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	443 629,78	324 581,08	0,00	324 581,08
RECETTES	443 629,78	575 856,82	0,00	575 856,82
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	53 373,80	10 555,15	0,00	10 555,15
RECETTES	125 497,81	121 358,09	0,00	121 358,09

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	443 629,78	324 581,08	0,00	324 581,08
RECETTES	443 629,78	575 856,82	0,00	575 856,82
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	53 373,80	10 555,15	0,00	10 555,15
RECETTES	125 497,81	121 358,09	0,00	121 358,09
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	497 003,58	335 136,23	0,00	335 136,23
TOTAL AGREGE DES RECETTES	569 127,59	697 214,91	0,00	697 214,91

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

	AR PREFECTURE	VALORISAT	ON PATRIMOINE MOISSAC - VPM - CA - 2018		
082-2	218201127-20190412-CM20190411	_02-BF			_
Regu	le 12/04/2019		V – ANNEXES	IV	
		ARR	ETE ET SIGNATURES	D	l

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
A le
(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .